

La Zone Rouge

Durant la "Zone Rouge", il est interdit de pénétrer dans le massif forestier des Alpilles.

La "Zone Rouge" est en vigueur chaque année du 1^{er} juillet au deuxième dimanche de septembre. Cette interdiction est signalée par des affiches (ci-dessus).



Ces documents sont édités par "l'Agence Publique du Massif des Alpilles". Cette interdiction a pour vocation de permettre et d'assurer la sécurité des personnes en cas d'incendie de forêt.

Les Bons Réflexes

Ne vous garez pas devant un chemin d'accès au massif.

Ne faites pas de feu, de barbecue en forêt ou de brûlage.

Ne jetez pas de cigarette, notamment par la fenêtre, quand vous circulez en voiture.

Ne promenez pas dans le massif pendant l'été afin de ne pas courir le risque d'être bloqué par les flammes et de permettre aux services de secours de centrer leur intervention sur l'incendie.

En cas d'incendie n'oubliez pas que le feu n'est pas un spectacle. Laissez les routes et leurs abords libres pour faciliter le passage et les manœuvres des services de secours.

Parcours dans les Alpilles

Maussane les
Alpilles -
Mouriès

2 heures

Puis Mouriès -
Eygalières
2 heures de
plus

Bons marcheurs

Office de Tourisme **
Place Laugier de Monblan
13520 Maussane les Alpilles
Tel : 04 90 54 52 04
Fax : 04 90 54 39 44
<http://www.maussane.com>
Contact@maussane.com



Les Alpilles

Départ du Château de Monblan. Suivre Mouriès par la D78. Suivre la route du Mas de Gréoux, dépasser le Mas, continuer tout droit.

A l'embranchement (route à droite descend au Moulin des Barres) poursuivre toujours tout droit. A l'intersection de la petite route de Mouriès descendre à droite vers la Meynaude (4 km de Maussane les Alpilles).

Si vous êtes venus en voiture et pour poursuivre à pied : (parking à cet endroit).

Deux virages et prendre à gauche, le chemin pierreux entre les oliviers au niveau de la propriété « ATINE ». Ce chemin traverse le « Golf de Servanes » autorisé à la marche mais soyez respectueux des espaces et des joueurs. Sur ce chemin vous pouvez faire un plein d'eau à la source de Marius à gauche (qui donne du Tonus)

A la fin du chemin tourner à gauche en suivant la balisage PR Jaune. Monter tout droit et continuer en direction de Maussane en suivant les panneaux CG et marquage PR jaune .

Vous rejoignez la petite route goudronnée que vous suivez à gauche pour retrouver le Parking si vous êtes venus en voiture, sinon retour sur Maussane les Alpilles par la même petite route. **Fin de la première balade.**

Pour continuer sur Eygalières : Panneau CG Eygalières 3h39 Suivre le balisage . Traverser la départementale et continuer entre 20 et 30 mn. Au croisement, prendre à gauche. Le chemin de droite va au Mas de Vaudoret. Suivre toujours le balisage PR et passer devant le panneau CG. Suivre GRB vers Aureille. A l'intersection, on perçoit à droite le village d'Aureille, tourner à gauche direction Eygalières en suivant le balisage du GR (Rouge et blanc). Cette partie monte par 3 fois. Passage moyennement fatiguant (surtout au retour). Le balisage vous conduit à Eygalières par le chemin des Cistes.

BRAVO, Pensez au retour : 4 heures

Les villages traversés :

Maussane les Alpilles : Niché au cœur de la Vallée des Baux de Provence, ce petit village n'a rien perdu de son authenticité et de son charme.



L'Église Ste Croix : L'Église paroissiale Sainte Croix a fait l'objet d'une inscription sur l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques en 1997 pour l'ensemble de ses qualités artistiques et architecturales. Achevée en 1754 après 4 ans

de travaux, l'Église Ste Croix est un édifice néo-classique de belles dimensions : l'architecte Avignonnais Joseph A MOTTARD et son commanditaire Messire Joseph de Laugier de Monblan avaient vu grand pour une communauté qui, à l'époque, comptait moins de 1000 habitants.



Le Grand Lavoir :

Élevé sous Napoléon III, comme le mentionne l'inscription gravée dans le marbre, cette construction présente une double particularité : les charpentes y sont posées en biais, tandis que les femmes se tenaient debout pour laver leur linge.

Mouriès : L'histoire du village de Mouriès se confond dans le passé avec celle des Baux de Provence dont il faisait partie jusqu'à la Révolution comme Maussane et Le Paradou. Placé sur la voie Aurélienne, Mouriès, au cours du 1^{er} siècle devient probablement Station Romaine sous le nom de *Terriciae*, mais l'origine de son nom actuel est mal connue, certains le rattachent à la présence des Maures au VIII^{ème} ou VIII^{ème} siècle. Mouriès serait une déformation de MORERIOE. La prospérité du pays fut favorisée par l'assèchement des marais et l'amenée des eaux de la Durance qui ont permis l'élevage ovin, la culture de la vigne et l'oléiculture.

Le Château de Servanes :

Parmi les quelques châteaux de Mouriès, on remarque celui de Servanes, aujourd'hui Hostellerie, adossé au golf renommé. Le nom de *Servana* (du vieux provençal *serba* : réservoir d'eau) est dû, selon le pasteur Destandau, à la source pérenne qui contribue à l'alimentation de Mouriès depuis les années 50.

Le Moulin de Vaudoret

Ouvert en automne 1997, le Moulin se situe dans la colline nord-est de Mouriès. Il se trouve dans l'ancienne bergerie du mas qui est composée de plusieurs niveaux.

En 1660, les protestants, fuyant dans les montagnes, construisirent la première bâtisse du mas. Les dernières constructions datent du début du XIX^e siècle. .